



8^{ème} RÉUNION CONSULTATIVE DU
GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT SUR MADAGASCAR (GIC-M)
ADDIS ABÉBA, LE 6 SEPTEMBRE 2013

CONCLUSIONS

1. À l'initiative de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, et dans le cadre des efforts visant à accélérer le processus de sortie de crise à Madagascar, le Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M) a tenu sa 8^{ème} réunion à Addis Abéba, le 6 septembre 2013, sous la présidence de l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité, et en présence de la Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, Dr Aicha L. Abdullahi, et de l'ancien Président du Mozambique Joaquim Chissano, Médiateur de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans la crise malgache, ainsi que du Président du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour le mois de septembre 2013, le Représentant permanent de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'UA.
2. Outre la Commission de l'UA, cette réunion a regroupé les représentants des pays et organisations ci-après: l'Ethiopie, en sa qualité de pays assurant la présidence de l'UA ; la Troïka du CPS (République du Congo, Côte d'Ivoire et Djibouti) et d'autres Etats membres (Afrique du Sud, Algérie et Nigéria) ; le Malawi, en sa qualité de pays assurant la présidence de la SADC; la Namibie, en sa qualité de pays assurant la présidence de la Troïka de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC; de membres africains et des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Rwanda, Togo, Chine, États-Unis, France, Fédération de Russie et Royaume-Uni); d'autres partenaires de Madagascar, à savoir l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Japon et la Suisse; la Commission de l'Océan Indien (COI), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), le Secrétariat des Nations unies, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union européenne (UE).
3. Les délibérations ont eu lieu à la lumière: (a) des communications faites par le Médiateur de la SADC dans la crise malgache et par le Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité sur le suivi des conclusions de la 7^{ème} réunion du GIC-M, tenue à Addis Abéba, le 26 juin 2013, notamment les missions effectuées à Madagascar du 9 au 13 juillet, les 1^{er} et 2 août et le 21 août 2013 et les interactions avec les acteurs malgaches ; (b) du communiqué de la 394^{ème} réunion du CPS tenue le 5 septembre 2013 ; et (c) des informations additionnelles fournies par d'autres membres du Groupe.
4. Après avoir passé en revue l'évolution de la situation à Madagascar depuis sa 7^{ème} réunion, le Groupe s'est félicité de l'évolution positive de la situation à Madagascar. Le Groupe a notamment relevé la reconstitution de la Cour électorale spéciale (CES); l'élimination, par la nouvelle CES, des candidatures illégales de la liste des candidats à l'élection présidentielle ; la publication, par la CES, d'une liste définitive de 33 candidats remplissant les conditions légales requises pour pouvoir participer à l'élection présidentielle ; et l'adoption par la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T), conjointement avec les représentants des Nations unies, d'un calendrier révisé pour la tenue des prochaines consultations électorales fixant au 25 octobre 2013 le 1^{er} tour de l'élection présidentielle, et au 20 décembre 2013 un éventuel 2^{ème} tour couplé aux élections législatives. Le Groupe a reconnu le rôle crucial du Président de la Transition, Andry Rajoelina, et l'a félicité pour son engagement en faveur de la relance du processus de sortie de crise. Le Groupe a également félicité les autres acteurs malgaches concernés pour leurs contributions, notamment l'acceptation des décisions de la CES.

5. Le Groupe a exhorté tous les acteurs politiques et sociaux malgaches à conforter cette évolution positive, en particulier en préservant la paix et la stabilité, ainsi qu'en faisant preuve d'esprit de tolérance et de réconciliation nationale, en vue du déroulement réussi des élections présidentielles et législatives qui marqueront le parachèvement de la restauration de l'ordre constitutionnel. Le Groupe a également exhorté le Président de la Transition et l'ensemble du Gouvernement de Transition d'union nationale à poursuivre le processus de mise en œuvre de la Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar et à rester neutres tout au long du processus électoral. Le Groupe a, en outre, encouragé toutes les familles et formations politiques malgaches à envisager favorablement leur participation aux prochaines élections législatives en vue de rehausser la représentativité pluraliste du Parlement qui sera élu le 20 décembre 2013.

6. Le Groupe a sévèrement mis en garde tous les acteurs malgaches qui seraient tentés d'entraver le processus en cours et de remettre en cause les progrès significatifs enregistrés au prix d'efforts soutenus. Conscient des répercussions négatives de tels actes sur le processus de sortie de crise, le Groupe a soutenu la détermination de l'UA et de la SADC à prendre des sanctions appropriées contre les éventuels fauteurs de troubles.

7. Le Groupe s'est félicité du communiqué PSC/PR/COMM.(CCCXCIV) adopté par le CPS lors de sa 394^{ème} réunion. À cet égard, le Groupe a noté la décision sur la levée immédiate des sanctions ciblées imposées à 109 personnalités politiques malgaches, y compris le Président Andry Rajoelina, et a exhorté ses membres à accompagner la mise en œuvre de toutes les dispositions du communiqué.

8. Le Groupe a encouragé ses membres et l'ensemble de la communauté internationale à apporter tout le soutien financier, logistique et technique requis pour la tenue d'élections libres, transparentes, régulières, paisibles et crédibles. Le Groupe s'est, à cet égard, félicité de la reprise par certains des partenaires principaux de Madagascar de leur assistance au processus électoral. Le Groupe a également exhorté tous les acteurs internationaux concernés à prendre les dispositions requises en vue du déploiement de missions d'observation à long et à court termes, soulignant la nécessité d'une vigilance continue pour garantir l'intégrité du processus électoral. De même, le Groupe a souligné la nécessité d'un appui logistique et en matière de renforcement des capacités en faveur des forces de sécurité malgaches pour leur permettre d'assurer une sécurisation adéquate du processus électoral.

9. Ayant à l'esprit les problèmes posés par la mauvaise campagne rizicole de cette année et par l'invasion acridienne, ainsi que l'insécurité alimentaire qui en découle et l'impact que cette situation pourrait avoir sur la bonne conduite du processus électoral, le Groupe a lancé un appel à ses membres et à l'ensemble de la communauté internationale pour l'octroi d'un appui humanitaire d'urgence à Madagascar. Dans le même temps, le Groupe a souligné la nécessité d'une mobilisation forte et s'inscrivant dans la durée de la communauté internationale en appui au processus de relèvement socio-économique de Madagascar.

10. Les membres du Groupe international de contact sur Madagascar sont convenus de continuer à travailler ensemble dans le cadre du GIC-M que préside l'UA, en appui aux efforts visant à promouvoir une sortie de crise rapide et le retour à l'ordre constitutionnel à Madagascar. Ils sont convenus de se réunir aussi souvent que possible avant et après les élections.